

ALÈS 2023 : EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

Exclusion de responsabilité

L'organisateur de cette journée sur le circuit de vitesse du Pôle mécanique des Cévennes à Alès décline toute responsabilité, tant pour le participant, le personnel d'assistance, les accompagnants que pour les détenteurs des véhicules qui prennent part à cette manifestation.

En conséquence, le participant renonce à faire valoir toute revendication contractuelle ou hors contrat qui pourrait découler de sa participation à cette journée, que ce soit pour des dégâts causés ou survenus à des personnes, des biens ou des choses et ce vis-à-vis :

- de l'organisateur et de ses collaborateurs
- du propriétaire de la piste et de ses employés
- d'autres participants, détenteurs d'autres véhicules qui utilisent la piste.

La participation à cette journée sur le circuit d'Alès se fait sous sa propre responsabilité.

Le participant à cette manifestation connaît et respecte les règlements en vigueur et régissant le comportement sur la piste :

- Le code de la route n'est pas applicable.
- Le pilote le plus rapide doit des égards vis-à-vis des plus lents. Chacun doit faire preuve de fair play.
- Tous les participants doivent respecter les consignes des organisateurs.
- Le pilote doit être équipé d'un casque intégral homologué, d'une combinaison de cuir, de gants de cuir et de bottes-moto ainsi que d'une protection dorsale.
- Le pilote certifie qu'il est en parfaite condition physique et qu'il n'est sous aucune influence de drogue ou d'alcool.
- Le pilote garantit que sa moto est conforme aux règles de sécurité et qu'il est porteur d'un permis de conduire valide en relation avec son véhicule.
- Les phares et autres feux doivent être masqués avec des bandes adhésives, les rétroviseurs enlevés. Les vis de vidange doivent être serrées.
- L'échappement doit respecter les normes du propriétaire du circuit.

Nom

Prénom

Alès 19-20 mai 2023

Signature